

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »

REUNION DU 09/04/2024

DECISION N° 20240409_B_055

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Roland RIVET, Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS,
Christine BONNEFOY,

Étaient excusés représentés : Daniel DURIEUX : Pouvoir à M.
GIRODET, Nathalie JOLIVET : Pouvoir à M. VIAL

Étaient excusés : Emmanuel SALGADO, Martine GINET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du
11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire
au Bureau et au Président,

Commission : Développement Economique :
Objet : Pépinière d'entreprises du Viaduc à Pont Salomon : Signature de la
convention précaire d'occupation (bail) à passer avec la SAS ALPHA PUB

Le Bureau,

N° 20240409_B_055

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention précaire d'occupation (bail) à la pépinière du
Viaduc à Pont Salomon à passer avec M. et Mme PERRIER gérant de
l'entreprise ALPHA PUB. dont le siège est Z.A. du Viaduc – Rue de la
Semène à Pont-Salomon, aux conditions suivantes :
 - Module : G de 123 m²
 - Loyer : **437,67 € HT** soumis à la TVA, au tarif en vigueur
 - Charges mensuelles : **60,85 € HT** soumis à la TVA, au tarif en vigueur
 - Loyer mensuel chargé : **498,52 € HT**
 - Prise d'effet : 1^{er} avril 2024 au 03 mai 2024 inclus

(Révision du loyer : le 1er janvier de chaque année selon l'Indice des Loyers
Commerciaux (ILC) du 3^e trimestre de l'exercice précédent)

- et autorise le Président à signer ladite convention.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 09 avril 2024

Le Président

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20240409-20240409_B_055-AU
Reçu le 12/04/2024